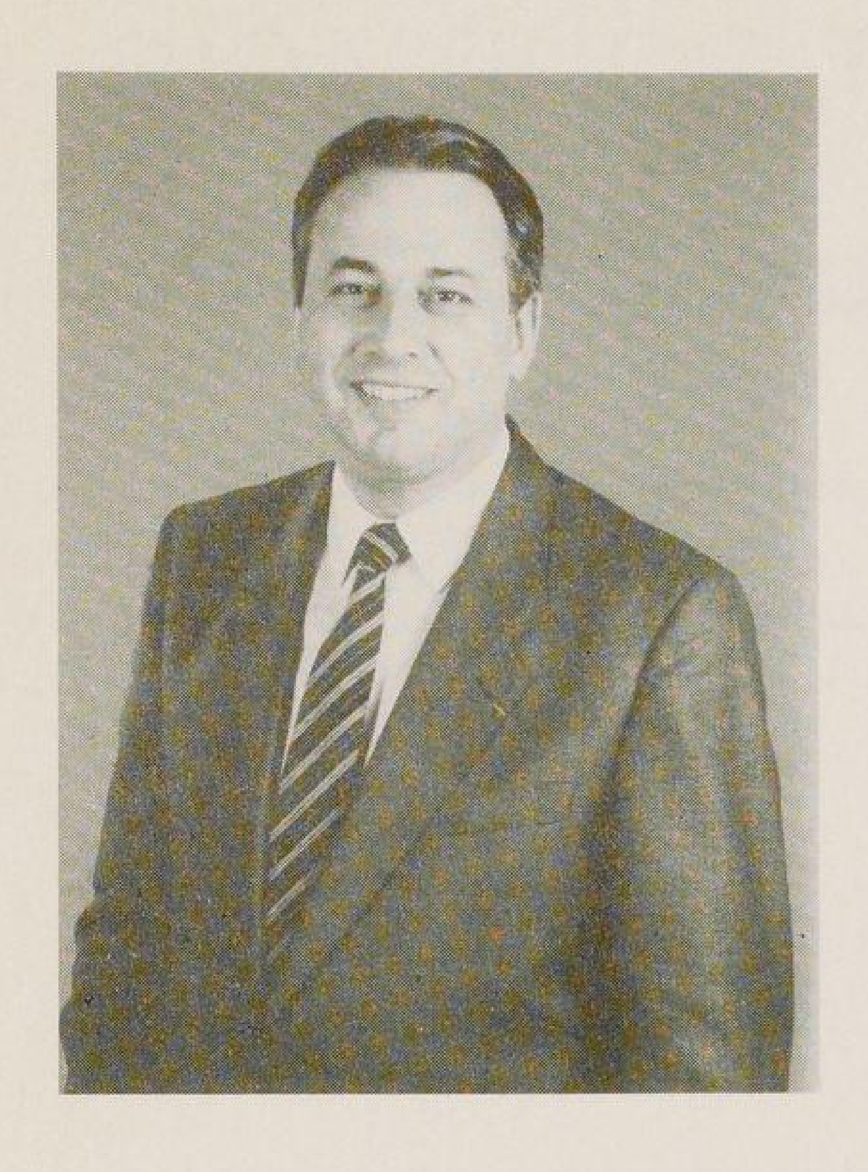
ÉLECTION LÉGISLATIVE (Scrutin du 5 juin 1988)



ENSEMBLE, RÉUSSIR L'AVENIR

Jean-Paul GAUZÈS

Un député présent, attentif, efficace ...

Les 5 et 12 juin prochains, vous élirez le Député de la 12e circonscription de la Seine-Maritime.

Sollicitant votre suffrage, je viens vous faire connaître le sens de ma candidature.

J'estime que le débat politique ne peut pas se réduire à l'affrontement de deux blocs résolument opposés.

Il est, en effet, aujourd'hui évident que les problèmes graves et complexes qui se posent dans le monde moderne ne peuvent trouver une véritable réponse dans le sectarisme idéologique.

Leur solution nécessite un effort commun conduit dans le respect mutuel et avec le souci constant de justice sociale et d'équité.

Ouvert au dialogue, libre de toute attache partisane, j'ai soutenu la candidature de Raymond BARRE au premier tour de l'élection présidentielle.

Je souhaite, dans la situation politique actuelle, faire entendre la voix de tous ceux qui aspirent à une société plus solidaire dans le respect de la liberté et de l'initiative.

Présent et actif à l'Assemblée Nationale comme dans la circonscription, je participerai en étroite collaboration avec les élus locaux, les organisations socio-professionnelles et les mouvements associatifs à l'amélioration des conditions de vie et au développement économique. Je serai attentif à vos préoccupations et disponible pour vous aider.

Réduire le chômage, favoriser la formation et l'emploi des jeunes, défendre l'agriculture, libérer l'entreprise, garantir la sécurité, assurer la place de la FRANCE dans l'EUROPE, voilà des tâches essentielles qui doivent rassembler les efforts et les énergies.

C'est dans ce sens que j'agirai, en équipe avec Dominique DUCLOS qui a accepté d'être mon suppléant.

Il m'apportera, pour un travail commun, sa compétence et sa grande expérience.

Nous saurons nous montrer dignes de la confiance que vous nous accorderez.

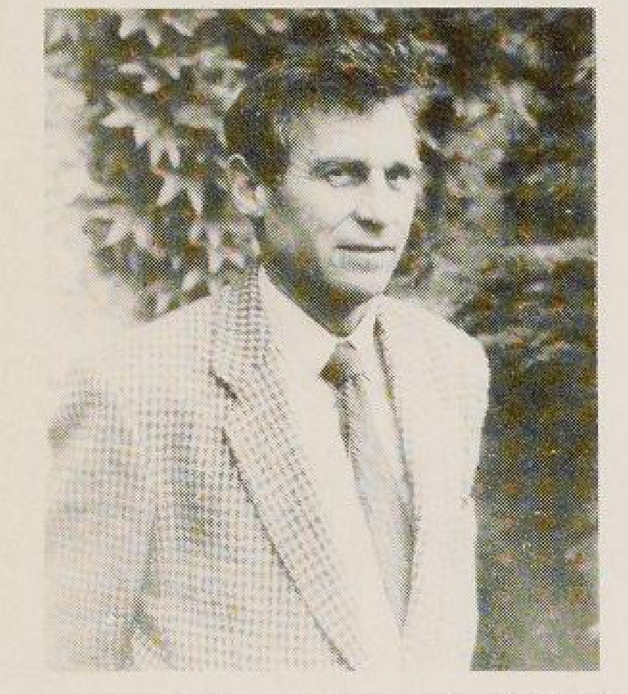
Je m'engage à consacrer l'essentiel de mon temps à l'exercice du mandat parlementaire que vous me confierez.

Je m'engage à vous rendre compte régulièrement par voie de presse de mes activités et de mes prises de position.

Je m'engage à être personnellement disponible et accessible pour vous écouter et vous aider.

Ensemble, nous pouvons réussir l'avenir.

UNE ÉQUIPE COMPÉTENTE POUR RÉFLÉCHIR ET POUR AGIR



Dominique DUCLOS

“ Un suppléant doit être également un co-équipier compétent, dynamique et efficace.

C’est la raison pour laquelle j’ai, sans hésitation, choisi Dominique DUCLOS, Agriculteur, élu local, responsable professionnel. ”

Dominique DUCLOS est âgé de 55 ans ; il est marié et père de six enfants. Agriculteur à BRÉMONTIER-MERVAL, il est Maire-Adjoint de son village et Président du SIVOM de GOURNAY-EN-BRAY.

Président de la Caisse Locale de Crédit Agricole de GOURNAY-EN-BRAY, il siège au Conseil d’Administration de la Caisse Régionale, au bureau de la Chambre d’Agriculture de SEINE-MARITIME. Il est Vice-Président de la Coopérative Agricole de HAUTE-NORMANDIE. Ancien Président National des Coopératives d’Utilisation de Matériel Agricole, Dominique DUCLOS est officier du Mérite Agricole.

Jean-Paul GAUZÈS

“ S’engager dans une élection législative est une chose sérieuse. J’ai accepté d’être le suppléant de Jean-Paul GAUZÈS, car il a le souci du bien commun.

Sa solide formation, sa carrière très riche d’expériences, ce qu’il a réalisé dans le village dont il est Maire et dans le Canton de LONDINIÈRES, dont il préside le Syndicat d’Initiative Cantonal, démontrent son efficacité et son sens du concret. Il a le contact facile, aime le dialogue constructif et met ses compétences au service de la circonscription. ”

Jean-Paul GAUZÈS, né à TOULOUSE, fils et petit-fils d’imprimeur, est âgé de 40 ans, marié et père de trois enfants. Premier de sa famille à entrer à l’Université, il est diplômé de l’Institut d’Études Politiques, licencié ès-sciences économiques, diplômé d’Études Supérieures de Droit Public. En 1969, à 22 ans, il est nommé assistant à la Faculté de Droit de TOULOUSE où il enseigne jusqu’en 1972.

Après son mariage célébré en juin 1972 à SAINTE-AGATHE D’ALIERMONT, où sa belle famille possède une maison, il poursuit à PARIS son activité d’enseignement. Il est jusqu’en 1979 responsable du “ Département des Universités ” au sein du Service de la Formation Administrative du Ministère de l’Éducation Nationale. Ces fonctions lui ont valu d’être nommé “ Chevalier dans l’Ordre des Palmes Académiques ”.

Avocat à la Cour de PARIS, il devient en 1980 Avocat au Conseil d’État et à la Cour de Cassation. Il continue cependant à participer à l’action de formation en donnant des cours notamment à l’École Normale Supérieure, à l’Institut Catholique de PARIS et à l’Institut Technique de Banques.

En 1983, il est élu Maire de SAINTE-AGATHE D’ALIERMONT, puis en 1987, Président du Syndicat d’Initiative du Canton de LONDINIÈRES. Il siège au Conseil d’Administration du Collège de LONDINIÈRES et au Conseil d’Architecture, d’Urbanisme et d’Environnement (C.A.U.E.) de SEINE-MARITIME. Il est Chevalier de l’Ordre National du Mérite.

Vu, les candidats.

Imp. de L'ÉCLAIREUR - GOURNAY-EN-BRAY